***Règlement d’ordre intérieur***

***1.Objectifs***

The Kids Choice Sprl organise diverses activités sportives, artistiques et culturelles pour enfants de 3 à 12 ans.
Les activités sont organisées principalement sur l’implantation de La Petite Ecole Saint François Avenue du Progrès 1 5060 Auvelais.

***2.Inscriptions***

Les inscriptions se font depuis le site [www.monincroyableanniversaire.net](http://www.monincroyableanniversaire.net) ou via la page facebook du même nom.

Dans les 24 heures, un mail de confirmation avec les modalités de paiement sera envoyé.

***3.Organisation***

*3.1 Horaires*
Les stages sont organisés durant les périodes de congés scolaires de 9h à 16h.

        *3.2 Garderies*
De O8h à 09h et de 16h à 17h00. Celle-ci est entièrement gratuite et sans réservation préalable.

       *3.3 Collations et repas*
Les enfants apportent leur collation de 10h et 14h, leur repas de midi et des boissons pour toute la journée. Des cruches d’eau et des gobelets sont mis à la disposition des enfants tout au long de la journée. Les repas sont tenus au frais si besoin.

Mission « zéro déchet », à vous de participer un maximum (une gourde, une boite à tartines, des fruits,…)

        *3.4 Annulation par l’organisateur*
Un nombre minimum de 18 enfants accueillis par stage doit être atteint pour notre bon fonctionnement. Si toutefois, ce nombre minimum n'est pas atteint 15 jours avant le début du stage, l'organisateur préviendra au plus vite les parents afin de proposer un autre stage ou un remboursement de la totalité de ce dernier.

         *3.5 Prix et modalités*
Le prix d’une semaine complète de stage (5 jours) est de 100€.
Un acompte de 30€ est à verser sur le compte BE3436310357890, au nom de la SPRL The Kids Choice avec en communication **le nom de votre enfant et le nom du stage**.
L'acompte est à payer **dans les 24 heures** à dater du mail de confirmation d'inscription. Après ce délai, nous nous réservons le droit de ne plus prendre en compte votre inscription.
Le solde devra être payé sur place le premier jour de stage dès l’arrivée de l’enfant.
**L'acompte n’est pas remboursable en cas d'annulation.**
**Si la totalité du stage n'est pas réglée le premier jour du stage, nous n'assurons pas l'inscription de l'enfant.**

Une réduction famille nombreuse de 50% est accordée au 3ième enfant d’une même fratrie inscrit au même stage que les 2 premiers enfants.

Notre SPRL est déclarée à l'ONE.
A ce titre, les frais de participation d'enfants de moins de 12 ans font l'objet d'une déduction fiscale. Nous vous remettrons l'attestation en fin de stage. Celle-ci est à joindre à votre déclaration d'impôts. Le montant maximum de frais déductibles est fixé à 11,20 EUR par jour et par enfant.
De plus, vous pouvez vous faire rembourser d'une partie du montant du stage via votre mutuelle. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle pour plus d'informations. Nous complèterons volontiers les documents qui nous seront remis le premier jour de stage

 *3.6 Abandon et/ou renvoi*

Aucun remboursement ne sera opéré en cas d’abandon ou de renvoi de l’enfant pour quelque motif que ce soit.

       *3.7 Assurances*
Nos activités sont couvertes par une assurance ETHIAS police  n°

         *3.8 Gestion du groupe-Encadrement*
Afin d’assurer la qualité de l’animation et le respect du projet pédagogique, le choix du personnel est basé sur la formation.  Ainsi, les équipes d'animation sont composées d'enseignants, d'animateurs brevetés et de jeunes étudiants en cours de formation pédagogique ou bénéficiant d'une expérience significative en animation.
Autour d'un même thème, les enfants sont répartis en groupes verticaux mais sont tous regroupés au sein d’un même site.
Les activités artistiques, musicales, culinaires et corporelles sont adaptées de manière à ce que les grands aident les plus petits, ceux-ci s’inspirant et suivant la mouvance des grands.

Conformément aux normes minimales d'encadrement fixées par l'ONE, l'encadrement des enfants est la suivante: un animateur par groupe de 8 enfants âgés de moins de 6 ans et un animateur par groupe de 12 enfants âgés de 6 ans et plus.

       *3.9 Objets trouvés*Les objets trouvés sont à votre disposition chaque jour, nous ne pouvons être tenu responsables de perte ou de vol.
Les vêtements, les sacs, les boîtes à tartines et les boissons sont de préférence marqués du nom de l’enfant, surtout pour les plus jeunes.
Les GSM, jeux électroniques, cartes/pin’s/autocollants à collectionner, etc. restent à la maison.

      *3.10 Tenue vestimentaire*
Les parents prévoient les vêtements en fonction de la météo du jour et des activités prévues : veste de pluie, pull et chaussures fermées pour les jours plus gris et casquette pour les jours les plus ensoleillés.
Même si nous n’acceptons que les enfants ne portant plus de langes, nous vous demandons de prévoir des vêtements de rechange pour les plus petits (culotte/caleçon, pantalon, chaussettes) dans un sac avec nom/prénom qui restera sur place pour toute la durée du stage.

         *3.11 Règles de vie*
Une charte est établie avec les enfants en début de stage mettant en évidence les règles de politesse et de respect.
Chaque animateur, parent et enfant fera preuve de courtoisie, de politesse et de respect vis à vis d’autrui, du matériel et des locaux.
En cas de non-respect du matériel et des locaux, celui-ci sera réparé ou remplacé aux frais de celui qui l’a endommagé.
En cas de non-respect des règles de politesse et de savoir vivre, le rappel des règles sera fait par un animateur ou coordinateur du stage. L’enfant, qui ne parviendrait pas à adopter les règles élaborées, sera amené à s’exprimer, alors en présence et avec la collaboration de sa famille pour permettre une « relance »

A défaut, pour l’enfant, de trouver le meilleur terrain d’entente, et le respect de ses engagements, il sera sanctionné par le renvoi immédiat. Le parent responsable s’engage à venir rechercher l’enfant sans délai le jour même.

       *3.12 Fiche signalétique et santé obligatoire à compléter*
Cette fiche vous est envoyée par mail lors de votre demande d’inscription. Elle est à complèter, signer et à nous renvoyer pour que celle-ci soit effective.
Notez que les médicaments ne seront administrés que sur présentation d’une prescription du médecin traitant.

         *3.13 Disposition en cas d’accueil d’enfants à besoins spécifiques*
En cas de prise d’un traitement spécifique par un enfant, une entrevue avec le responsable du centre, le coordinateur, le moniteur et les parents est prévue afin que les parents expliquent clairement et mettent par écrit la posologie et l’horaire souhaité.
Si votre enfant a une allergie, pourriez-vous le signaler rapidement et clairement à la responsable au début du stage.

       *3.14 Photos*
En inscrivant votre enfant, vous marquez de fait, l’autorisation du droit à l’image de votre enfant.

Ces images sont utilisées pendant la semaine afin de vous permettre de suivre ce que vos enfants font chaque jour par la biais d’un album publié sur le compte facebook de la responsable et via notre page facebook. Elles sont ensuite retirées des réseaux sociaux au maximum une semaine après la fin de l’activité.

Elles peuvent toutefois être réutilisées occasionnellement dans le cadre de la promotion ou de l’illustration d’un événement, d’un article de presse, ou pour tout autre reportage TV.

***4. L’équipe***
Responsable : Anciaux Linda

Animateurs souhaitant partager leurs savoirs et leurs passions (art, stylisme, cuisine, menuiserie, magie, comédie, sports,…)

***5. Contact***
0495/357974

Maliliaco@gmail.com